



REUNION VISIO-CONFERENCE EXCEPTIONNELLE DE BUREAU RESTREINT

LUNDI 27 AVRIL – 10h30

PROCES VERBAL

Participent : Patrick LEIRITZ (président) – Paul Roze (secrétaire général) – Louis Flamerion (trésorier)

Assiste : Jordan SIMON (salarié)

1) POINT SITUATION ACTUELLE

Un point est effectué par le Président du District sur la situation actuelle.

En ce qui concerne les classements, montées et descentes, le District a diffusé un communiqué commun avec la Ligue et les autres Districts. Dès validation Fédérale, le District reviendra vers ses clubs pour la diffusion des classements et montées/descentes.

2) SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Compte tenu de l'engagement du District d'une saison supplémentaire (2019/2020) de financement des intervenants dans les sections sportives du département en arrêt définitif à la fin de saison et des difficultés financières futures, il est décidé d'appliquer la process prévu et validé par le comité directeur du 06 septembre 2019 (publié le 28 octobre 2019 sur le site du District), à savoir :

- L'arrêt du financement des 3 intervenants sur les sections des Franchises à Langres et de Saint Saens à Chaumont, à compter de la saison 2019/2020.
- Le District poursuivra ses missions prévues d'accompagnement des sections qui prennent en charge leurs intervenants (support club ou EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)).

Une lettre d'information va être envoyée aux principaux des collèges concernés et les démarches auprès des intervenants vont être opérées.

3) ELECTIONS / DATE AG

L'Assemblée Générale électorale prévue le 20 juin 2020 est annulée. Les élections du comité directeur du District sont reportées à l'AG d'hiver dont la date est programmée au SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020.



4) MEDAILLES DISTRICT

Afin de poursuivre la valorisation des bénévoles, et d'autant plus actuellement, il est décidé de maintenir le dispositif de médailles district pour cette saison. Compte tenu du contexte sanitaire, la remise de ces médailles est programmée à l'AG d'hiver du 21 novembre prochain.

La communication autour de ce dispositif sera effectuée début mai et le dossier de demande de médailles par les clubs sera totalement dématérialisé.

Procès-verbal validé par le comité directeur.

Paul ROZE

Patrick LEIRITZ